

Bulletin de santé du végétal

RÉGION GUADELOUPE



CULTURES VIVRIERES

-N°05 du 15 juillet 2016 -

Données : juin 2016

Le résumé de situation de quelques ravageurs au sein des parcelles observées

Nuisible	Photo	Statut / Niveau de présence
Charançon de la patate douce <i>Cylas formicarius</i>		Présence
Anthraxose de l'igname <i>Colletotrichum gloeosporioides</i> Crédit photo : FREDON Guadeloupe		Présence

Niveau de présence : Aucun ■ Faible ■ Moyen ■ Fort ■

(1) Crédit photo: Copyright © 2009 [Mike Quinn](http://bugguide.net/node/view/314571), <http://bugguide.net/node/view/314571>

Le Bulletin de santé du végétal

Le bulletin de santé du végétal sert de base aux conseils pratiques diffusés par les organismes partenaires. En alertant sur les risques phytosanitaires, le bulletin de santé du végétal permet d'aider l'applicateur à mieux raisonner la protection des cultures.

Ces bulletins sont validés collectivement et s'appuient sur des réseaux d'observation mutualisés, auxquels contribue l'ensemble des organismes agricoles.

En complément, il est indispensable d'observer sa propre parcelle avant de prendre la décision d'intervenir ou non.



Dans ce numéro :

- ✚ **Quel temps pour ces prochains jours ?**
- ✚ **Charançon de la patate douce :**
Captures importants sur la zone d'Anse-Bertrand
- ✚ **Anthraxose de l'igname :** Seule la parcelle de Saint-François affectée

Retrouvez toutes nos éditions du BSV Guadeloupe sur :

<http://daaf971.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-Sante-du-Vegetal>

Responsables de la rédaction :

Lucie AURELA
 Mail : aurela.fredon971@orange.fr
 Christina JACOBY-KOALY
 Mail : jacobyk.fredon971@orange.fr
 Marie-Chantal JOILAN LUIT
 Mail : luit.mc@guadeloupe.chambagri.fr
 Yanick BORDEY
 Mail : yb.sicacfel@orange.fr

Comité de relecture :

CTCS - F. GROSSARD
 INRA - S. GUYADER
 SICA LPG - M. HERY
 DAAF/SPAVE - K. LOMBION et E. CABIROL
 Chambre d'Agriculture - J. OSSEUX
 CIRAD - JH. DAUGROIS

FREDON Guadeloupe

Nouvelle adresse :

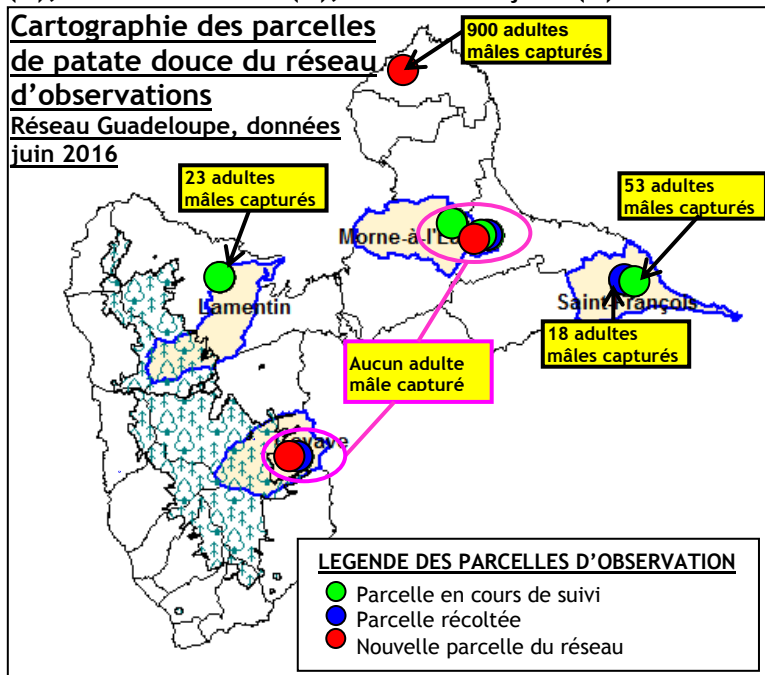
C/o CIRAD - Station de Neufchâteau
 Sainte-Marie
 97130 Capesterre-Belle-Eau
 Tél : 0690 751 201



La patate douce

➤ Le charançon (*Cylas formicarius*)

Au cours du mois de juin, neuf parcelles ont été suivies dans les communes du Lamentin(1), Goyave (1), Morne-à-l'Eau (4), Saint-François (2) et Anse-Bertrand (1):



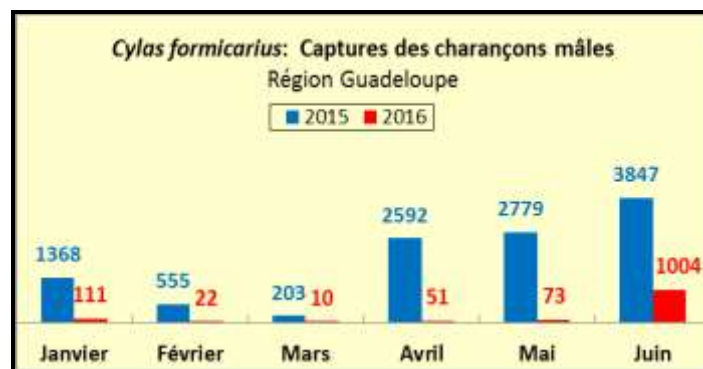
Les femelles perforent les tiges et les tubercules afin d'y déposer leurs œufs. Après éclosion, les larves creusent des galeries surtout dans les tubercules ce qui les déprécie. De fortes attaques du charançon peuvent détruire entièrement une récolte.

Cartographie 1 : Réseau des parcelles en patate douce

Pour ce mois de juin, le taux de captures dans les parcelles situées à Morne-à-l'Eau est nul.

La nouvelle parcelle située à Anse-Bertrand représente plus de 90% des captures. Le taux de charançon est très élevé.

Toutefois, la tendance à la baisse se confirme par rapport à l'année 2015. En effet, sur certaines parcelles malgré la proximité avec des parcelles fortement infestées en 2015, le taux de captures reste relativement bas.



Graphique 1 : Somme mensuel des captures des charançons mâles

La lutte contre le charançon de la patate douce reste difficilement maîtrisable. Il n'existe aucun produit phytosanitaire homologué permettant de faire face aux attaques. Il est donc important de respecter les mesures prophylactiques afin de réguler les populations.

Quelques mesures prophylactiques :

- Utilisez des boutures saines pour limiter l'introduction d'œufs et de larves dans la parcelle ;
- Faites des cycles courts et détruisez les résidus de culture (les écarts de tri peuvent être valorisés pour l'alimentation animale) ;
- Situez les nouvelles plantations loin des récoltes précédentes et des lieux de stockage ;
- Assurez le contrôle des mauvaises herbes.

CULTURES vivrières

RÉGION GUADELOUPE



L'igname

➤ L'antracnose (*Colletotrichum gloeosporioides*)

L'igname est une culture annuelle allant de 6 à 9 mois. L'antracnose se développe dans des conditions d'humidité et de température élevées, surtout entre la mi-août et décembre. Une plantation réalisée au mois de mars permet à la plante de mieux résister lors de l'apparition de l'antracnose.

Le suivi de l'antracnose a été réalisé sur quatre parcelles, situées à Morne-à-l'Eau (1), Saint-François (2), Sainte-Rose (1), Moule (1) et Petit-Canal (2) :

Parcelles	Date de plantation	Variété	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
STF-Bikk2ig	15/01/2016	Kabusah					
STF-BAG-LOY	13/01/2016	Goana					
STR-Theo2ig	22/04/2016	Plimbite/Plimbite/Bélep/Americanos					
MaL-Ben2ig	04/04/2016	Kabusah					
MOU-Vol1ig	26/02/2016	Goana					
PtC-Kin1ig	04/04/2016	Kabusah					
PtC-Den1ig	09/04/2016	Tahiti/Saint-Vincent					

Niveau d'attaque de l'antracnose sur les parcelles d'igname suivies

	Pas de présence
	Quelques symptômes
	Attaque importante
	Attaque très importante

Tableau 1 : Suivi de l'antracnose sur igname, année 2016

Seule la parcelle de Saint-François présente des symptômes d'antracnose. En période pluvieuse, il convient de rester vigilant. Lors des débuts d'attaque, il faut éliminer les feuilles et tiges attaquées.



Symptômes d'antracnose sur feuilles d'igname. © Sébastien GUYADER (INRA)

L'ensemble des informations de ce BSV ne concerne que les données issues des parcelles d'observations. Il est nécessaire et important d'observer sa parcelle avant toute intervention



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA), par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.